



Communiqué de presse

28 mars 2019

## ***La FNADEPA salue les propositions ambitieuses du rapport Libault***

**A l'occasion de la remise, ce jour, du rapport de Dominique Libault relatif à la concertation « Grand âge et Autonomie », la FNADEPA salue la qualité de la consultation menée et l'ambition des propositions qui en résultent. Elle sera attentive à la mise en œuvre effective et rapide, par le ministère des Solidarités et de la Santé, d'une réforme ambitieuse de l'accompagnement du Grand Âge et plus largement des politiques de l'autonomie, dans le cadre d'une approche domiciliaire.**

La FNADEPA a pris connaissance des 175 mesures contenues dans le rapport Libault. Elle souligne la volonté d'une réforme majeure de l'accompagnement du Grand Âge au travers de propositions fortes, centrées sur une approche domiciliaire.

La FNADEPA note avec enthousiasme que nombre des propositions émises ont été portées par la Fédération lors de la concertation. Par exemple, la mise en œuvre d'une réforme de l'attractivité des métiers du grand âge, l'augmentation significative du nombre de professionnels à domicile et en établissement, une simplification de la gouvernance et des financeurs ou encore une réforme en profondeur des services d'aide à domicile.

Grâce à son réseau de 1200 directeurs adhérents sur tout le territoire, la FNADEPA sera un acteur constructif et exigeant de la future loi Grand Âge et Autonomie. Elle sera vigilante quant à la mise en œuvre, dans les délais annoncés, d'une réforme ambitieuse du Grand Âge et des politiques de l'autonomie, accompagnée de réponses financières adaptées, afin de répondre efficacement au défi du vieillissement et d'améliorer significativement l'accompagnement de nos aînés.



Contact presse : Annabelle VÊQUES, directrice  
01 49 71 55 30/06 87 14 02 54 – [direction@fnadepa.com](mailto:direction@fnadepa.com)  
[www.fnadepa.com](http://www.fnadepa.com) - Twitter : @fnadepa